

Rennes, le 26 mai 2016

Direction de Quartiers Nord-Ouest

43, cours Kennedy
35000 Rennes
Station VAL : Villejean/Kennedy
Téléphone : 02 23 62 17 71
E-mail : dqno@ville-rennes.fr
Dossier suivi par : Emmanuelle Auger

.....
COMPTE-RENDU DU CONSEIL DE QUARTIER VILLEJEAN
.....

Présent(e)s :

Absent(e)s excusé(e)s :

Ordre du jour :

- ✓ Projet immobilier St-Marc,
- ✓ Présentation des habitants référents sécurité,
- ✓ Présentation des habitants Villejeannais membres du conseil citoyen,
- ✓ Retour sur les animations financées par la dotation quartier
- ✓ Présentation des projets
- ✓ Questions diverses.

1- **Présentation du projet immobilier Saint-Marc** (Cf. note)

Voici les échanges qui en sont ressortis :

Question : Accessibilité dans le quartier pendant la durée des travaux.

Réponse : Rive sud les places de stationnement seront maintenues, pas de fermeture de voirie.

Question : Bruit, zone bruyante car rocade ainsi que pollution. Demande d'analyse des pollutions et du bruit.

Réponse : Une étude acoustique a été réalisé avec des réponses spécifiques au niveau vitrage et balcon. Test réel par un bureau spécialisé avant livraison avec obligation de conformité.

Question : Abattage des arbres

Réponse : Une ligne d'arbre maintenu avenue de Guyenne, Saintonge recrée après les travaux. Jardin intérieur au sein des immeubles.

Les travaux commencent début 2017 et vont durer 2 ans.

2- Présentation des habitants référents sécurité sur le quartier de Villejean

Il s'agit de M. Patrick Bequet et en suppléant M. Jacky Derennes.

Izabel Le Roux qui travaille à la Ville au service prévention de la délinquance et médiation, n'a pas pu venir pour présenter le rôle des référents sécurité mais elle pourra se présenter lors d'un prochain conseil de quartier et échanger avec les habitants sur le rôle, la fonction des référents sécurité.

3- Présentation des habitants Villejeannais membres du conseil citoyen

BEQUET	Patrick
LE GUENNEC	Frédérique
LESAGE	Marcel
LUEC DOSSENA	Aliette
VALLÉE	Raymond

La mise en place d'un conseil citoyen est liée à la loi Lamy de 2014 sur la politique de la Ville avec la volonté de travailler d'avantage en concertation avec les habitants des quartiers prioritaires.

À Rennes, il y a un seul conseil citoyen représentant les 5 quartiers prioritaires. Les habitants Villejeannais qui y siègent sont cités ci-dessus.

Au sein du conseil citoyen sont également présents des structures associatives ou entreprises (ex : du bureau de traverse) actives dans les quartiers.

La première année a permis aux membres du conseil citoyen de s'organiser entre eux, ce qui fut assez long du point de vue de certains habitants et parfois assez déconnecté des réalités.

Le conseil citoyen a vocation à porté des projets dans les quartiers et à émettre des avis sur les projets présenté dans le cadre de la politique de la ville.

4 - Retour sur les animations financées par la dotation quartier (Cf. note)

5 - Présentation des projets

Comme convenu lors du dernier conseil de quartier une fiche projet a été mise en place et a été envoyé aux membres du conseil de quartier la veille de celui-ci afin que tout le monde en ait connaissance.

1 - Demande de l'association Touraine Jardine pour la mise ne place d'un jardin partagé nommé "Le Courtillon". Demande de 150 €, acceptée par les membres présents du conseil de quartier.

2 - L'association des résidents de Villejean a sollicité auprès de la ville un financement de leur animation. La non présentation de leur projet en séance du conseil de quartier au titre de la dotation quartier fait débat. Leur demande n'est pas instruite.

6 - Questions diverses

Information en plus : la référente conseil local du patrimoine est Mme Louissette Feron.

Volonté des habitants d'échanger à partir du mail envoyé par M. Le Sage, le temps ne le permet pas car il y a eu beaucoup d'échange notamment sur le projet immobilier.